



# FSU

# Flash Info Faune Sauvage

Syndicat National de l'Environnement  
Fédération Syndicale Unitaire

INFORMATION RAPIDE AUX PERSONNELS DE L'ONCFS

N° 07 27/02/2009

## POUR LES AGENTS SOUS STATUT DE 1998 REPERTOIRE « METIERS » et FUTUR STATUT OU EN SOMMES NOUS ?

**Comme le SNE-FSU l'avait demandé** lors de la dernière commission consultative paritaire du 08 janvier dernier, le répertoire « métiers » est dorénavant disponible depuis le 19 février sur le site intranet de l'ONCFS sur le lien suivant :

<http://www.oncfs.net/modules/news/article.php?storyid=534>.

Pour plus de facilité, nous le joignons en pièce jointe avec ce flash info.

Le tableau transposant la position des agents du statut de 1998 sur le futur statut, demandé par les élus SNE-FSU lors de la dernière CCP, ne nous sera certainement pas communiqué car il comporte des données confidentielles. Cependant, si les agents nous contactent pour nous faire part de leur situation, le SNE-FSU pourra évoquer les cas particuliers auprès de Madame la Directrice des Ressources Humaines.

C'est pourquoi, le SNE-FSU tient à vous rappeler un point du Flash Info Faune Sauvage n° 02 du 12/01/2009 :

**Le SNE-FSU a informé la direction sur les suspicions ressenties par les agents** vis-à-vis du projet de statut. Suspensions liées au fait que les représentants du personnel n'avaient pas le droit de communiquer sur ce projet tant qu'il n'était pas validé par les tutelles. La direction des ressources humaines, avec l'aval de la direction générale, nous autorise maintenant à communiquer oralement aux agents qui le souhaiteraient, les éléments quant à leur reclassement éventuel dans le futur statut si celui-ci était accepté en l'état.

**Pour tout agent sous statut de 1998 désirant obtenir ces renseignements**, le SNE-FSU est prêt à vous répondre. **Il vous suffit de nous envoyer un mail sur notre messagerie** : [sne@oncfs.gouv.fr](mailto:sne@oncfs.gouv.fr) avec un numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre et **nous vous informerons**.

Vos élus représentent les personnels sous statut de 1998, quelle que soit votre catégorie, syndiqué ou pas, et quelle que soit votre étiquette syndicale. N'hésitez pas à nous contacter.

Lors du dernier Conseil d'Administration de l'ONCFS du 19 février 2009, la modification du statut a été évoquée en souhaitant son aboutissement en 2009.

**Alors il devient urgent** que chacun s'intéresse à son propre cas, vérifie bien que sa fiche de poste fait bien référence à la bonne fiche métier. Pour tout doute et pour connaître son éventuel positionnement sur le futur statut, contactez le SNE-FSU. Cette procédure est la seule garantie de pouvoir lister les éventuels cas particuliers qui poseraient problèmes et que nous pourrions étudier avant le passage du statut.

**Le SNE-FSU peut d'ores et déjà vous informer que les nouveaux organigrammes**, plus homogénéisés que les précédents, sont en cours de réalisation et nous seront communiqués.

**Le SNE-FSU tient à être vigilant plus que jamais sur les « sur-emplois » actuels** qui doivent être reconnus dans le futur statut. Les erreurs passées, inhérentes aux supérieurs hiérarchiques, ne doivent pas pénaliser les agents actuellement sur ces postes.

**LE SNE-FSU REPRESENTE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS  
QUELLE QUE SOIT LEUR CATEGORIE OU LEUR STATUT.**

[sne@oncfs.gouv.fr](mailto:sne@oncfs.gouv.fr)